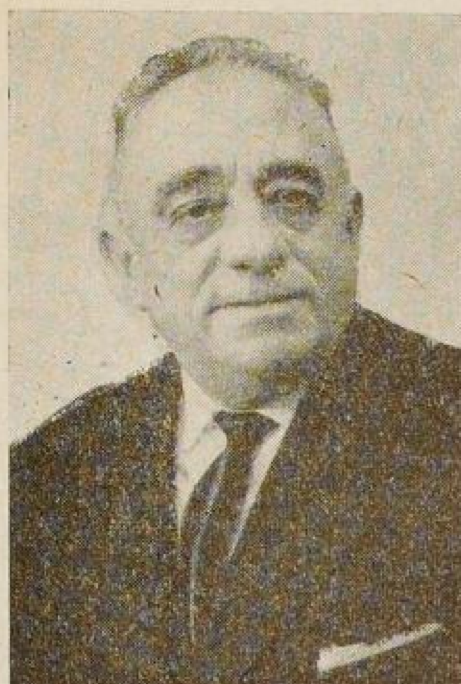
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE L'ALLIER



ELECTIONS LEGISLATIVES du 18 NOVEMBRE 1962

1ère Circonscription

Pierre FERRIERE

MAIRE de DOMPIERRE-sur-BESBRE

Président du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de la "Sologne Bourbonnaise"

Electrices, Electeurs,

Vous allez être appelés, LE 18 NOVEMBRE prochain, à désigner celui qui aura mission de représenter votre Circonscription, et la mission d'exprimer votre volonté à l'Assemblée Nationale de la République.

Comment déterminer votre choix ?

La gestion d'une **République moderne** exige des hommes qui, dans leur vie professionnelle et publique, ont fait preuve de leur efficacité, et ont démontré, par leurs réalisations et leur désintéressement, leur souci du bien public et leur qualité d'administrateur.

C'est pourquoi je me présente à vos suffrages en dehors du patronage de **tout parti politique**, avec la simple référence de mes réalisations, et avec la seule volonté de construire enfin, avec vous, la REPUBLIQUE DU VINGTIEME SIECLE.

Cette REPUBLIQUE MODERNE, au service du peuple, à laquelle tous vous aspirez, **doit respecter scrupuleusement les libertés des citoyens**, et ne point permettre le retour **aux erreurs du passé.** Elle doit assurer à chacun le juste prix de son travail, par une **équitable répartition du revenu national.**

RESPECTER LES LIBERTES DU CITOYEN... c'est poser le grave problème des **institutions**, qui ne peut être résolu que par **l'équilibre du pouvoir dans la stabilité et la continuité de l'action publique.**

C'EST POURQUOI je suis partisan d'un Gouvernement de législature qui « GOUVERNE » DANS LE CADRE DES LOIS ADOPTEES PAR LE PARLEMENT, ET SOUS SON CONTROLE.

C'EST POURQUOI je reste fidèle au principe de la séparation des pouvoirs : LEGISLATIF, EXECUTIF, JUDICIAIRE ;

C'EST POURQUOI je suggère la création **d'un conseil de l'information** qui doit assurer à l'opinion publique **une information objective ;**

C'EST POURQUOI enfin, je suis d'avis qu'un **conseil constitutionnel indépendant du pouvoir politique** assume le respect de la Constitution et puisse être saisi directement par les citoyens.

EXIGER LA JUSTE REPARTITION DU REVENU NATIONAL...

C'EST D'ABORD poser le problème du malaise paysan, si douloureusement ressenti dans nos campagnes bourbonnaises. Il ne peut être résolu que par une politique hardie des prix agricoles et un **effort considérable des investissements publics :** habitat rural, adductions d'eau, assainissement, électrification rurale, routes, chemins ruraux, foyers ruraux, etc...

En résumé, une action tendant à modifier la structure de nos campagnes, dans le respect de **l'exploitation familiale** et dans le but d'améliorer, sous toutes ses formes, **les conditions de vie à la campagne,** dans le souci d'apporter à nos jeunes ruraux, garçons et filles, le bénéfice d'une vie meilleure, grâce à un progrès social toujours en évolution.

C'EST AUSSI assurer l'amélioration des conditions de vie de la classe ouvrière par une politique de plein emploi et de hauts salaires — **sans discrimination de zones d'abattement** — justifiée par une expansion économique continue et notamment par un effort de décentralisation industrielle, non seulement dans l'agglomération Moulinoise, mais aussi dans les Centres ruraux, pour développer la vie de nos Cantons et offrir à nos jeunes travailleurs les moyens d'accéder, dans la région qui les a vu naître, à la situation qu'ils sont en droit d'espérer.

C'EST ENCORE assurer à tous les agents des services publics, la revalorisation justifiée de leurs traitements.

Imp. M. Dole - Dompierre

Sciences Po / fonds CEVIPOF

C'EST ENFIN développer le commerce et l'industrie car, dans un équilibre harmonieux de la production et de la consommation, industriels, artisans et commerçants trouveront les possibilités d'un essor accru de leur entreprise.

*
* *

Cette juste répartition du revenu national implique une politique de solidarité s'adressant en premier lieu, **aux vieux travailleurs de toutes les catégories sociales**, en vue de leur assurer une retraite et un logement décents. Elle implique également, pour les **jeunes ménages**, une action résolue en faveur de l'habitat, par un accroissement important des crédits d'investissements pour la construction, et une réforme profonde et généreuse de l'allocation logement.

*
* *

Le financement de cette politique d'expansion économique et sociale se fondera sur une refonte d'un système fiscal périmé et sur la révision d'une certaine politique de « GRANDEUR » qui obère dangereusement les finances publiques.

La République moderne est résolument tournée vers l'avenir et elle s'adresse d'abord aux jeunes, ce qui pose le problème de l'enseignement dans notre pays.

Toute politique d'enseignement repose sur la confiance en l'esprit critique et sur le respect de la personne humaine. Elle doit faciliter la rencontre des diverses **familles spirituelles, chacune et toutes assurées d'un égal respect et d'une égale liberté.**

Le service public de l'enseignement doit **garantir à tous, l'accès à tous les ordres d'enseignement.**

Seule, **la laïcité de l'Etat et de l'Ecole** garantit la libre confrontation entre les citoyens d'une démocratie.

*
* *

Cet épanouissement de notre jeunesse, qui est notre préoccupation constante, ne pourra se réaliser que dans un climat de paix mondiale dont la recherche doit constituer la ligne de force de notre politique extérieure.

Citoyennes, Citoyens,

Voilà ce que je vous propose. Voilà ce que vous propose un homme qui dans le cadre de son activité professionnelle et publique, croit avoir fait la preuve de ses qualités de bâtisseur et d'administrateur.

VOUS VOULEZ UNE RÉPUBLIQUE MODERNE, DES HOMMES RÉSOLUMENT TOURNÉS VERS L'AVENIR, CONSCIENTS DE LEURS DEVOIRS ET DE LEURS RESPONSABILITÉS, CONFIANTS DANS LE DESTIN DE LEUR PAYS !

VOTEZ Pierre FERRIERE, Candidat de Défense Républicaine et Socialiste.

Vive la République Démocratique et Sociale !
Vive notre Département de l'Allier !
Vive la France !

Mon Remplaçant Eventuel

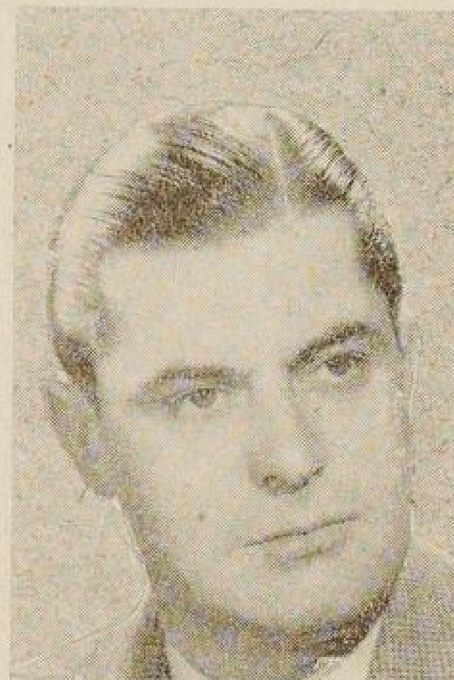
Henri TURIOT

Directeur d'Entreprises

Président de la Société de Crédit Immobilier de Moulins

Président de la Société Anonyme d'H. L. M. "Le Foyer Bourbonnais et Thermal"

Approuve et fait sien le Programme ci-dessus



ATTENTION. — Pour être valable, le bulletin de vote ne doit être ni modifié, ni raturé, ni surchargé.

Vu, le candidat titulaire : P. FERRIERE — *Le suppléant :* H. TURIOT.

Sciences Po / fonds CEVIPOF